

13 JANVIER
2020

SCHÉMA DÉPARTEMENTAL DE DÉVELOPPEMENT DE LA LECTURE PUBLIQUE

Bibliothèques et éducation : rôles et enjeux



« BIBLIOTHÈQUES ET ÉDUCATION : RÔLES ET ENJEUX » BILAN DE L'ATELIER



16 participants (bibliothécaires, enseignants, représentants de la Direction des services départementaux de l'éducation nationale, associations...)



... réunis **le 13 janvier** à la Médiathèque départementale...



...pour échanger sur **le rôle éducatif des bibliothèques** et identifier les enjeux dans ce domaine.

Le Département de Seine-et-Marne remercie l'ensemble des participants pour leur implication et pour la richesse des débats.

« BIBLIOTHÈQUES ET ÉDUCATION : RÔLES ET ENJEUX »

COMPTE RENDU DES ÉCHANGES



Le rôle des bibliothèques. *Quel est votre regard sur le rôle des bibliothèques territoriales dans le champ éducatif et sur les enjeux dans ce domaine ? Quels objectifs concrets acteurs éducatifs et bibliothèques pourraient-ils selon vous partager ?*

- **Un lieu d'accès à la culture pour tous les publics.** La bibliothèque est tout d'abord vue comme un lieu culturel accessible à tous : un lieu gratuit, de proximité, qui doit permettre à chacun d'accéder à la culture, y compris aux publics qui en sont le plus éloignés. Les bibliothèques sont ainsi décrites comme « un espace qui rapproche les familles les plus éloignées de l'écrit et du livre », « un lieu de diffusion de la littérature et de la culture pour tous », y compris en allant hors les murs, en faisant circuler les livres hors de la bibliothèque ou encore en utilisant « la pédagogie du détour ».
- **Un rôle d'éducation tout au long de la vie...** De par la diversité des formes et des supports culturels qu'elles proposent, de par leurs services, leurs animations, ..., les bibliothèques jouent un rôle éducatif auprès de tous les publics, mais aussi à tous les âges de la vie (certaines bibliothèques proposent par exemple des formations à l'utilisation des outils numériques pour les personnes âgées).
- **Un rôle d'accès et d'éducation à l'information.** Les bibliothèques sont un lieu ressource d'accès à l'information, dans toute sa diversité, mais également un lieu d'éducation à l'information et aux médias. Elles jouent un rôle d'éveil au raisonnement et à l'esprit critique (par ex. en accompagnant les publics dans le décryptage des « fake news »).
- **Un espace ressources pour les acteurs éducatifs.** Les bibliothèques peuvent également être un lieu ressources pour les acteurs éducatifs (enseignants, éducateurs, ...) : elles peuvent proposer des ressources documentaires, une veille destinée à un public de professionnels de l'éducation au sens large.



Si bibliothèques et acteurs éducatifs partagent des objectifs communs (l'éducation artistique et culturelle, l'éducation à l'information et aux médias...), les participants identifient toutefois plusieurs enjeux pour que ces acteurs puissent construire autour de ces objectifs partagés :

- **Le cloisonnement trop important entre acteurs** : « il existe une multitude d'actions autour de la lecture qui ne sont pas coordonnées » note une participante.
- **Le besoin d' « installer une culture de la co-construction »** : « Les projets sont parfois construits de façon unilatérale par la bibliothèque, sans que les acteurs éducatifs ne soient partie prenante » relèvent certains : « Ils ne rencontrent alors pas toujours l'intérêt de ceux qui sont en face ».
- **Des contraintes parfois importantes, qui freinent les acteurs dans leur envie de construire ensemble** : contraintes calendaires, contraintes budgétaires,...



Le partenariat entre bibliothèques et acteurs éducatifs. *Quelles conditions doivent être réunies selon vous pour construire un partenariat efficient entre ces acteurs ?*

- **Une meilleure interconnaissance des acteurs.** Les enjeux de communication et d'interconnaissance sont soulevés par les participants : « nous n'avons pas toujours connaissance des ressources du territoire » relèvent certains, « on ne sait pas qui fait quoi dans telle ou telle structure ».
 - S'il n'est pas question ici de faire un catalogue de l'existant, le besoin d'accompagnement des acteurs est relevé : « nous n'avons pas toujours les compétences et les bonnes entrées pour construire un projet, un accompagnement méthodologique nous est parfois nécessaire ».
 - Les formations interprofessionnelles peuvent par ailleurs être un outil intéressant pour développer la connaissance mutuelle des univers et des pratiques professionnelles de chacun (enseignants, bibliothécaires, ...). Cela peut constituer une amorce pour ensuite construire ensemble des projets. Les « événements fédérateurs » peuvent aussi permettre de faire naître des projets notent certains.
- **Un cadre « rassurant » pour construire des projets.** Pour qu'acteurs éducatifs et bibliothèques puissent « faire ensemble », les participants notent qu'un cadre adapté et rassurant dans lequel des projets peuvent être co-construits, est nécessaire : une méthodologie, mais aussi un temps suffisamment long, un budget associé, des objectifs et des rôles clairement définis, voire un coordonnateur pour faire le pont entre les différentes institutions... « Le « pourquoi » des projets n'est pas toujours le même derrière chaque acteur. Il est nécessaire de s'entendre dès le départ sur les objectifs du projet, sur le rôle de chacun et de formaliser tout cela » notent certains.
- Les participants notent également l'intérêt de construire avec les publics, demander leur avis, faire avec. La possibilité de mobiliser les services civiques pour développer des projets est également rappelée.



Le rôle de la Médiathèque départementale. *Comment la Médiathèque départementale peut-elle utilement accompagner les acteurs dans ce domaine?*

- **Un rôle de communication et d' « agitateur de projets ».** La Médiathèque départementale pourrait donner à voir, rendre visible les projets développés entre bibliothèques et acteurs éducatifs dans les territoires. « Cela pourrait donner des idées, de l'envie » notent les participants. Des formations dans des formats courts et dynamiques, des rencontres dans les territoires (notamment très ruraux) pourraient également être envisagées pour favoriser l'émergence de projets et développer des pistes de collaboration entre acteurs.
- **Une mission d'ingénierie de projet culturel.** Si la Médiathèque départementale n'a pas vocation à se substituer aux porteurs de projet elle peut les accompagner, notamment d'un point de vue méthodologique : cette mission de « facilitateur », qu'elle assure déjà, pourrait être étendue.
- **Un rôle de financement de projets.** Des appels à projets pourraient être imaginés pour financer les projets montés entre acteurs d'institutions différentes. Le schéma de subventions du Département fait partie des leviers pour faciliter l'émergence de projets co-construits entre acteurs éducatifs et bibliothèques.
- **Un maillage territorial en équipements structurants à compléter.** Les participants relèvent l'absence de bibliothèques structurées et professionnalisées dans certains territoires ruraux : dans ces territoires, les acteurs locaux peuvent être pleins d'envie mais ils n'ont pas toujours le temps ni les compétences pour monter des projets ensemble. Aussi, il est attendu du futur schéma qu'il contribue à limiter les inégalités entre territoires et facilite l'accès aux bibliothèques et à la lecture dans les territoires ruraux. Le rôle de « conviction » que peut jouer la Médiathèque départementale vis-à-vis des élus et des collectivités locales est ici rappelé.
- **Une ouverture de l'offre de service de la Médiathèque aux acteurs éducatifs.** Il est relevé l'intérêt d'ouvrir l'accès aux collections et à l'offre de services de la Médiathèque au-delà des seules bibliothèques territoriales : l'ouverture des prêts, de l'offre de formation, de modules d'animation... aux acteurs éducatifs pourrait ainsi être accentuée. Il est toutefois rappelé qu'il existe déjà des formations interprofessionnelles ouvertes aux acteurs éducatifs et notamment aux enseignants, mais que cela n'est pas toujours connu.



CONTACTS

Médiathèque départementale



mediatheque@departement77.fr



01.60.56.95.00

Public DG – ENEIS by KPMG



contact@publicdgd.fr



01 30 98 43 38